AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 30-12-66 593217

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION DE RENNES (Tél. 40-00-74)
(CALVADOS, COTES-DU-NORD, FINISTÈRE, ILLE-ET-VILAINE, MANCHE, MAYENNE, MORBIHAN, ORNE)

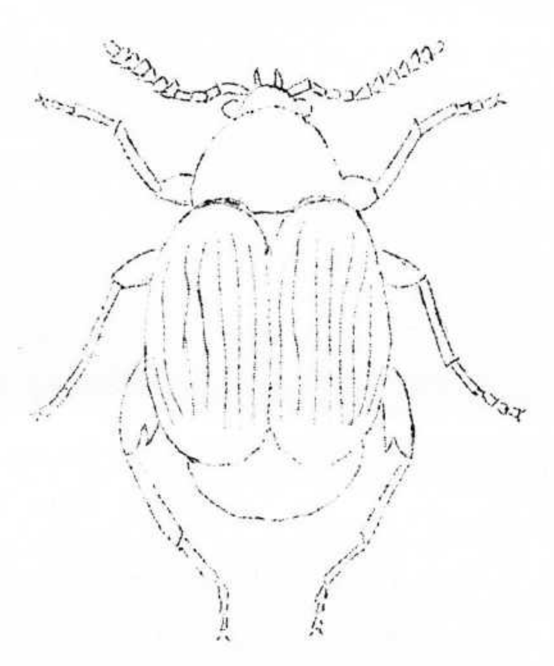
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, Route de Fougères - RENNES, (face à l'Hippodrome)
C. C. P. : RENNES 9.404-94

ABONNEMENT ANNUEL
25 ~~15~~ F

Imprimerie de la Station de Rennes - Directeur-Gérant : L. BOUYX

BULLETIN N° 75 — 28 DECEMBRE 1966

LA BRUCHE DU HARICOT



Les bruches sont de petits coléoptères qui pour la plupart évoluent aux dépens des graines de légumineuses. Trois espèces attaquent les légumineuses potagères dans l'ouest : la bruche des pois, la bruche des fèves, la bruche du haricot. Les deux premières, généralement peu abondantes, n'ont qu'une génération par an ; aussi leurs dégâts sont-ils négligeables, quand ils ne passent pas inaperçus. Il n'en est pas de même de la troisième qui, d'introduction assez récente (fin de XIXème siècle) en Europe, occasionne parfois des dommages très importants sur haricots entreposés. C'est en conséquence cette seule espèce que nous étudierons dans la présente note.

La bruche du haricot, est un coléoptère de petite dimension, 3 à 4 mm. Sa couleur fondamentale brunâtre, prend une teinte gris cendré par suite de la présence sur le corps d'une pilosité fine, couchée, assez dense. La partie postérieure ainsi que les pattes sont plus claires, rousses. Lorsqu'il est inquiété, l'adulte replie sa tête, ses antennes, ses pattes et se laisse tomber.

Alors que les deux premières espèces citées n'effectuent qu'une ponte, en culture, au cours du printemps, la troisième dépose ses oeufs sur gousses durant l'été, et ultérieurement sur grains écossés. Cette espèce étant assez exigeante quant aux conditions de températures -elle n'a guère d'activité qu'au-dessus de 20°- c'est seulement par les belles journées de Juillet, Août, voire Septembre que les adultes quittent les greniers, les lieux d'entreposage et gagnent les cultures pour rechercher des gousses commençant à murir. En effet, les femelles introduisent leurs oeufs à l'intérieur de celles qui sont juste en début de dessication ainsi que le prouvent les observations de Vassiliev, résumées dans le tableau ci-joint.

Teneur en eau de la gousse	Gousses portant des oeufs
83,6 %	0 %
70,7	14
4,3	86

P. 764

.../...

Dès l'éclosion, qui a lieu de six à dix jours après le dépôt de l'oeuf, les larves pénètrent à l'intérieur des grains. Un peu plus tard la récolte est entreposée, tandis que les larves poursuivent leur évolution. C'est ainsi que des haricots emmagasinés éclosent les bruches soit dès l'automne, soit seulement au printemps, suivant la température ambiante du local de stockage. Si celle-ci est suffisante la ponte a lieu aussitôt sur grains, donnant une nouvelle génération, qui peut être suivie de plusieurs autres, aggravant considérablement les dommages.

La lutte contre cet insecte revêt plusieurs aspects, suivant que l'on cherche à obtenir des grains indemnes ou simplement à protéger d'attaques ultérieures une récolte déjà atteinte.

Pour éviter la contamination sur pied des grains exclusivement destinés à la consommation en sec, des traitements chimiques peuvent être envisagés. C'est ainsi que deux pulvérisations en culture, à 7 jours d'intervalle, effectuées avec du Parathion poudre mouillable à 30 g. de M.A. à l'hectolitre, et exécutées au moment de la maturation des gousses, a ramené le taux d'infestation de 13 % dans les témoins à 2 % dans les parties traitées.

Mais les traitements chimiques sont assez onéreux et ne sont pas toujours réalisables ; aussi,a-t-on tenté d'obtenir un résultat équivalent par des méthodes culturales. Etant donné que la ponte est effectuée sur gousses au début de leur maturation, on a pensé que leur récolte au commencement de leur dessication, suivie immédiatement d'un écossage, pourrait être suffisante. Cette opération a pour but de provoquer la dispersion et la mort des oeufs avant l'éclosion des larves, et par suite avant leur pénétration dans les grains. Elle permet, en fait, de réduire très sensiblement les attaques sans toutefois les éviter totalement.

Enfin, une dernière méthode, qui n'est pas valable pour toutes les régions, consiste à semer les haricots aussi tard que possible pour obtenir la maturation des gousses en fin de saison, à une époque où, les températures dépassant rarement 20°, l'activité des adultes est très réduite en culture. Mais, là encore, on ne peut être certain du résultat et une récolte tardive présente de gros inconvénients dus à ce que cette pratique favorise les attaques de divers champignons, en particulier ceux de l'anthracnose et de la pourriture grise. Certains microclimats permettent toutefois une telle pratique.

Quels que soient les procédés employés, il semble difficile d'obtenir des récoltes totalement indemnes. Il sera donc nécessaire de prendre certaines mesures destinées à prévenir les attaques sur grains entreposés.

Dans ce but, il est possible d'utiliser des produits fumigants, tels que le bromure de méthyle ou le tétrachlorure de carbone, qui donnent toute satisfaction. Cependant, l'emploi de ces produits présente de nombreuses difficultés si l'on ne possède pas le matériel nécessaire. Aussi préfère-t-on l'utilisation de poudres insecticides qui,mélangées aux grains,sont très efficaces. Deux produits seulement sont autorisés pour traiter les graines destinées à la consommation humaine ou animale : le lindane et le malathion. Mais, seul le lindane donne des résultats intéressants. Utilisé à la dose autorisée de 0,5 g. de M.A. pour 100 kg de grains, la protection est totale contre toute réinfestation pendant une durée d'au moins une année. Il a en outre l'avantage de ne pas altérer la faculté germinative des haricots.

Ainsi donc, nous ne sommes pas désarmés pour combattre la bruche du haricot et si nous ne pouvons obtenir des récoltes totalement saines, nous avons néanmoins la possibilité d'éviter que les grains entreposés ne subissent les attaques successives de cet insecte.

F. BARBOTIN.
Ingénieur d'Agronomie
Contrôleur de la Protection
des Végétaux